



La licence CC BY-SA

Une licence formalise les conditions d'utilisation et de distribution d'une œuvre

Un texte, une photo ou une musique disponible sur le web est soumis au droit d'auteur.

Pour diffuser cette œuvre ou la réutiliser dans une production elle-même diffusée, il faut l'autorisation de l'auteur.

Celui-ci peut associer une licence à son œuvre. Dans ce cas, il suffit de se référer aux termes de cette licence pour réutiliser l'œuvre, sans avoir à demander d'autorisation.



Libre et copyleft

- ★ Il s'agit d'une licence libre :
 - on peut utiliser l'œuvre, la redistribuer, la modifier et redistribuer l'œuvre dérivée
- ★ et copyleft :
 - Il faut « laisser copier » toute œuvre dérivée

Le principe d'une licence libre (provient de la notion du logiciel libre) => on est libre de l'utiliser comme on veut.

La contrainte du copyleft ou « laisser copier » impose de laisser libre toute œuvre dérivée.

Attention, libre ne veut pas dire gratuit !



Logo

★ Partager :

- CC : Creative Commons
- BY : Paternité (attribution)

★ Laisser diffuser :

- SA : Share Alike (partage à l'identique)



La licence CC BY-SA est une licence Creative Commons qui favorise le partage et la diffusion.

Différentes options peuvent être combinées :

- Pas d'utilisation commerciale
- Pas de modification
- Partage à l'identique



Exemple



Les textes de Wikipédia
sont sous licence
CC BY-SA

✳ Pour réutiliser cet article :

- ➔ Nom de la page : Université du Littoral-Côte-d'Opale
- ➔ Crédit à insérer : Contenu soumis à la licence CC-BY-SA 3.0. Source : Article *Université du Littoral-Côte-d'Opale* de Wikipédia en français (auteurs)

Il existe de nombreux sites qui diffusent sous licence
Creative Commons :

- Wikipédia (article)
- Jamendo (musique)
- Flickr (image)
- etc.

Certaines recherches (Google, Youtube, etc.)
permettent de filtrer sur la licence.